Communiqué de presse

Le Campus Cyber et le CESIN dévoilent les résultats de leur première étude conjointe consacrée à l'évaluation des dépendances en cybersécurité

Paris, le 24 novembre 2026 - Le CESIN et le Campus Cyber dévoilent les résultats de leur première étude commune consacrée à la souveraineté en cybersécurité. **Il s'agit de la première enquête de grande ampleur réalisée auprès des responsables de la cybersécurité, consacrée spécifiquement à l'évaluation des dépendances cyber des organisations**. Menée auprès de 192 responsables de la cybersécurité, membres du CESIN, entre juin et septembre 2026, elle apporte un éclairage sur la place des solutions européennes dans les dispositifs de cybersécurité, sur le niveau de maîtrise des dépendances fournisseurs, et sur les critères qui orientent les décisions d'achat des organisations en cyber.

Les résultats confirment, chiffres à l'appui, la perception de marché globale concernant les dépendances en cybersécurité : une prise de conscience majoritaire mais une incidence encore limitée sur le parc d'équipements, largement dominé par des solutions extraeuropéennes, et sur les pratiques d'achat des organisations.

Si près de 80% des organisations interrogées ont bien intégré la souveraineté au sein de leur stratégie numérique, seule une minorité d'entre elles dispose d'une cartographie complète de leurs outils, données, infrastructures et fournisseurs (19% des répondants), d'une vision intégrale des dépendances liées à la cybersécurité (26% du total) et d'indicateurs de suivi associés (moins de 30%).

La dépendance en cyber, appréhendée dans ses différentes dimensions (stratégique, technologique, économique, juridique), ressort à des niveaux élevés, compris entre 63% et 75% selon les aspects mesurés.

Cette auto-estimation, qualitative et déclarative, s'avère cohérente avec les données collectées sur l'origine géographique du parc de technologies utilisées : la moitié des répondants (respectivement les deux tiers) déclarent ainsi disposer de moins de 20% (respectivement 40%) de solutions européennes dans leurs dispositifs de cybersécurité, toutes catégories confondues.

Dans le détail, l'étude met en évidence une forte présence des solutions extra-européennes dans les dispositifs de cybersécurité.

La prédominance de produits et de services extraeuropéens est nettement marquée dans les domaines à plus forte intensité technologique essentiels à la protection des systèmes d'information : ainsi, 78% des

répondants déclarent utiliser plus de 80% de solutions non-européennes pour la sécurité des postes de travail. La même proportion de 80% de technologies extraeuropéennes est rapportée par 76% des répondants s'agissant de la sécurité des réseaux et 72% des répondants pour la sécurité cloud.

Les solutions européennes sont en moyenne davantage représentées dans les activités qui concernent la gouvernance, la conformité, la cartographie et l'analyse des risques : au total, plus de 56% des organisations font état de plus de 40% d'équipements d'origine européenne sur cette catégorie de besoins.

Des matrices de décision qui laissent encore peu de place à la souveraineté

Si la question de la dépendance est identifiée comme « importante » par environ la moitié des organisations, les choix de solutions restent avant tout guidés par des considérations opérationnelles liées aux performances techniques, et les aspects économiques liés aux prix : la souveraineté n'est en effet citée que par 27% des répondants comme un critère d'achat et ne constitue donc pas encore un facteur déterminant dans la majorité des décisions d'équipement.

Le caractère relativement marginal du critère « souveraineté » est à rapprocher de deux autres éléments remontés par l'enquête : un déficit de connaissance des offres européennes et surtout, pour 61% des répondants, la perception d'un manque d'alternatives françaises ou européennes. Cette appréciation ne signifie pas nécessairement que les solutions n'existent pas. Elle révèle une difficulté pour les organisations à identifier des offres adaptées à leurs besoins.

Mieux connaître les dépendances pour éclairer les choix futurs et favoriser le passage à l'acte

À travers cette première étude commune dédiée à la souveraineté, le CESIN et le Campus Cyber souhaitent contribuer ensemble à une meilleure compréhension des dépendances technologiques, économiques et juridiques des organisations en matière de cybersécurité.

L'objectif est aussi de disposer d'un premier état des lieux permettant de mesurer l'évolution des dépendances cyber rapportées par les organisations dans la durée.

À ce jour, les résultats dessinent une situation contrastée, en phase avec le sentiment global des acteurs du marché. La souveraineté numérique est installée dans les préoccupations des entreprises et les dépendances sont identifiées comme un sujet et un axe de progrès à part entière. Leur réduction reste cependant conditionnée à la connaissance des offres disponibles, à leur adéquation avec les besoins opérationnels, et à la volonté des organisations de faire évoluer leurs architectures de sécurité.

RESSOURCES

À propos de l'étude

L'étude « Évaluation des dépendances cyber 2026 » a été réalisée conjointement par le CESIN et le Campus Cyber auprès de 192 membres du CESIN ayant répondu à tout ou partie du questionnaire, entre juin et septembre 2026.

Elle s'appuie sur les cinq grandes fonctions du référentiel NIST Cybersecurity Framework retenues pour l'enquête (Identifier, Protéger, Détecter, Répondre et Récupérer), ainsi que sur les dimensions de gouvernance, de pilotage et de choix des solutions de cybersécurité.

→ **Télécharger ICI l'intégralité de l'étude.**

« Cette première étude nous donne un point de référence concret pour mieux comprendre et suivre l'évolution de nos dépendances cyber. L'enjeu n'est pas d'opposer souveraineté et performance, mais de donner aux organisations les moyens de faire des choix technologiques éclairés. Cela suppose de mieux faire connaître les solutions françaises et européennes, de rapprocher les offreurs des utilisateurs et de favoriser leur adoption à plus grande échelle. C'est tout le sens de la dynamique collective que nous portons au Campus Cyber. »

Joffrey Célestin-Urbain, Président du Campus Cyber

À propos du Campus Cyber

Le Campus Cyber est le lieu totem où se rencontrent les acteurs qui construisent la cybersécurité de demain. Conçu comme un écosystème d'excellence, il rassemble entreprises, institutions, startups, associations, chercheurs et talents autour d'une ambition commune : innover, collaborer et renforcer la confiance numérique.

Véritable accélérateur de synergies, le Campus Cyber favorise l'émergence de solutions concrètes face aux nouveaux défis numériques. Il impulse également des travaux stratégiques sur les enjeux de demain, notamment la cryptographie post-quantique, l'intelligence artificielle et la lutte contre les manipulations de l'information.

Ancré au cœur de La Défense et connecté à un réseau de huit Campus Cyber Territoriaux, il déploie son expertise sur l'ensemble du territoire et contribue au rayonnement de ses membres en France comme en Europe et à l'international.

Contacts presse

Campus Cyber : We Talk Agency | +33 6 70 68 49 32 | aurelien@wetalk-agency.com

À propos du CESIN

Le CESIN (Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique) est une association loi 1901, créée en juillet 2012, avec des objectifs de professionnalisation, de promotion et de partage autour de la cybersécurité.

Lieu d'échange, de partage de connaissances et d'expériences, le CESIN permet la coopération entre experts de la sécurité de l'information et du numérique et entre ces experts et les pouvoirs publics. Il participe à des démarches nationales et est force de proposition sur des textes réglementaires, guides et autres référentiels. Le CESIN compte parmi ses membres plusieurs organismes et institutions, comme l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Gendarmerie Nationale, Commandement Cyber Gendarmerie, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), Gimelec, Préfecture de Police, Police Judiciaire, Cybermalveillance.gouv.fr, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur.

Le CESIN rassemble plus de 1 300 membres issus de tous secteurs d'activité, industries, Ministères et entreprises, dont CAC40 et SBF120. Pour en savoir plus www.cesin.fr

Contacts presse

AL'X COMMUNICATION : Véronique Loquet | +33 6 68 42 79 68 | vloquet@alx-communication.com